



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU

15 OCTOBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le **QUINZE OCTOBRE** à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : L.BISCARRAT – *Maire* – J.C.AILLOT – C.MAFFRE – G.A.FLEURY - G.CLEMENSON – A.DEL BASSO – F.PANZA – M.QUESTA – *Adjoints* M.CHRETIEN – G.RATAJEZAK – H. FAURE – C.ORTIZ – L.CHAVANY – P.RELING – S.CAPPEAU-FREJABUE – T.VERMEILLE – S.TRIBOLET – L.BUFFA – P.BELMONTET – T. FLEGON – P.VERGER –
Conseillers municipaux

Excusée représentée : MC.FOLIO par T.VERMEILLE

Excusés non représentés : A.SCIACQUA-LERIDON – PR. MARTIN – S.MOLINET-LECLAIRE – E.CRETIN-RAFFET – A.PERIN

Secrétaire de séance : C. ORTIZ

Secrétaire de séance adjointe : Magaly GERARD – Rédactrice territoriale ne participant pas aux débats

La séance est déclarée ouverte à 19 h 05

Le Conseil Municipal :

- **DESIGNE à l'unanimité**, Mme Colette ORTIZ, en qualité de secrétaire de séance.
- **APPROUVE à l'unanimité**, le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 Octobre 2018.
- **PREND ACTE** de la communication par M. le Maire des décisions prises en vertu de ses délégations de pouvoir :
 - * Décision n° 2018–D–010 du 12 Juin 2018 – Réactualisation de la régie de recettes pour l'encaissement des tarifs des prestations journalières du terrain de camping communal, concernant l'encaissement du tarif des bracelets donnant accès aux campeurs à la piscine municipale.
 - * Décision n° 2018–D–011 du 12 Juillet 2018 – Souscription de deux avenants au Marché Public d'un nouveau montant de 21 893.32 € HT soit 26 271.98 € TTC pour les travaux d'aménagement de l'accueil de la Mairie, avec l'entreprise AMC de SARRIANS : Avenant n°1 : 365.00 € HT soit 438.00 € TTC et Avenant n°2 : 522.00 € HT soit 626.40 € TTC.
 - * Décision n° 2018-D-012 du 16 Juillet 2018 – Souscription de deux avenants au Marché Public d'un nouveau montant de 15 221.85 € HT soit 18 266. 22 € TTC pour les travaux d'aménagement de l'accueil de la Mairie, avec l'entreprise ICD84 de VEDENE : Avenant n°1 : 370.19 € HT soit 444.23 € TTC et Avenant n°2 : 552.00 € HT soit 662.40 € TTC.
 - * Décision n° 2018-D-013 du 17 Juillet 2018 – Souscription d'un marché public global de performance avec l'Entreprise Enova Sud pour la rénovation énergétique de l'ancienne crèche, des bâtiments Sud et Nord de l'École Dr Boucher et la salle polyvalente pour un montant de 2 684 200.88 € TTC.
 - * Décision n° 2018-D-014 du 20 Juillet 2018 – Demande de dégrèvement du montant de l'amende de 450 € suite à l'infraction routière commise en date du 20 avril 2018 par un agent municipal avec un véhicule communal.
 - * Décision n° 2018-D-015 du 23 Juillet 2018 - Souscription d'un avenant au Marché Public d'un nouveau montant de 6 271.00 € HT soit 7 525.20 € TTC pour les travaux d'aménagement de l'accueil de la Mairie, avec l'entreprise BRES ELECTRICITE : Avenant n°1 : 507.00 € HT soit 608.40 € TTC.
 - * Décision n° 2018-D-016 du 24 Juillet 2018 – Souscription d'un Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'accueil de la Mairie avec la Société Arch'Eco et M. MOUSSEAUX Eric pour un montant de 8 250.00 € HT soit 9 900.00 € TTC.

* Décision n° 2018-D-017 du 7 Septembre 2018 – Autorisation d'ester en justice et à se constituer partie civile au nom de la Commune dans une affaire l'opposant à la Préfecture de Vaucluse concernant les compteurs LINKY.

* Décision n°2018-D-018 du 10 Septembre 2018 – Souscription d'un Marché public de travaux pour l'aménagement de la Source et du Lavoir avec l'entreprise SRV BAS MONTEL pour un montant de 108 917.50 € HT soit 130 701.00 € TTC.

* Décision n°2018-D-019 du 10 Septembre 2018 – Souscription d'un Marché de Maîtrise d'œuvre pour les travaux de démolition de la Maison BESSAC avec la Société Ingénierie Générale de Construction pour un montant de 4 850.00 € HT soit 5 820.00 € TTC.

- **APPROUVE à l'unanimité**, la réalisation des actions dans le cadre de la commémoration du centenaire de l'Armistice de la 1^e Guerre Mondiale.
- **APPROUVE à l'unanimité**, la décision modificative n°1 portant virements et ouvertures de crédits au budget principal 2018.
- **APPROUVE à l'unanimité**, la décision modificative n°1 portant virements et ouvertures de crédits au budget assainissement 2018.
- **APPROUVE à l'unanimité**, la décision modificative n°1 portant virements et ouvertures de crédits au budget eau potable 2018.
- **APPROUVE à l'unanimité**, la convention de prestation de service « entretien des espaces privatifs » avec la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange.
- **DECIDE à l'unanimité**, d'allouer une subvention à la Maison des Jeunes et de la Culture pour sa section volley-ball.
- **PREND ACTE** de la présentation du rapport 2017 sur le prix et la qualité du service d'eau potable.
- **PREND ACTE** de la présentation du rapport 2017 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.
- **PREND ACTE** de la présentation du rapport 2017 établi par la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif.
- **PREND ACTE** de la présentation du rapport 2017 de la concession du service GRDF.
- **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activités 2017 de l'AREA PACA.
- **ENTEND** diverses communications sur le fonctionnement des services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Fait à JONQUIERES le 19 Octobre 2018,

Le Maire,
Louis BISCARRAT

La Secrétaire de Séance,
Colette ORTIZ